

Nouveau formulaire simplifié pour les entraînements à fréquence variable (EFV)



Un tout nouveau formulaire simplifié est maintenant disponible pour vous faciliter la tâche, quand viendra le temps de faire votre demande d'appui financier, lorsque vous installerez des entraînements à fréquence variable communément appelé variateurs de vitesse.

En résumé, voici les grandes lignes de ce programme :

- Le formulaire s'applique aux EFV de 1 à 200HP;
- Le projet peut cibler plusieurs EFV de puissance différente;
- Sont admissibles les projets relatifs à une nouvelle installation ou au remplacement d'un EFV;
- Le formulaire vise uniquement les mesures appliquées à des systèmes de ventilation et de pompage;
- N'est pas admissible si utilisé comme démarreur, ou pour corriger le facteur de puissance d'un équipement et/ou installé à titre d'équipement de secours, ou conservé dans les stocks de l'entreprise;
- Chaque EFV doit être neuf;
- Documentation requise : Facture d'achat du EFV et coût de la main d'œuvre (interne ou externe) pour l'installation.

Cliqué [ici](#) pour en savoir plus sur les programmes d'Hydro Québec,

Cliqué [ici](#) pour télécharger le formulaire et commencer à faire des économies dès maintenant.

Vous avez besoin d'aide pour mieux comprendre les avantages de ce programme et comment utiliser de façon efficace votre EFV? Contactez sans hésiter l'un de nos représentants qui se fera un plaisir de vous guider.

Téléphone : (418) 228-5505

Sans frais: 888-228-5505

Télécopieur : 418-228-5630

Courriel : electro@electrobeauce.com